

## DÉCISION DU MAIRE

<b>Décision N°82-2023</b>	<p><b>MOYENS GENERAUX</b> <b>MARCHE DE SERVICES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Marché n° 2023-17 : Entretien, maintenance et dépannage des installations de chauffage et ventilation des bâtiments communaux</b></li> </ul>
-------------------------------	--

**Le Maire,**

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;

Vu la consultation lancée le 12 juillet 2023,

VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

**Prend la décision suivante :**

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché public n° 2023-17 d'entretien, maintenance et dépannage des installations de chauffage et ventilation des bâtiments communaux aux conditions suivantes :

Lots	Attributaires	Montant HT du marché
1 - Entretien, maintenance et dépannage du chauffage et ventilation divers bâtiments	MISSENERD CLIMATIQUE 1 rue du Rémoleur 44800 SAINT-HERBLAIN	15 470,00 €
2 - Entretien, maintenance et dépannage chaudières individuelles	CLISSON MAINTENANCE CHAUFFAGE 12 rue des Rosier – ZI de Tabari 44190 CLISSON	1 435,00 €

Article 2. **CHARGE** le service « Finances-Marchés », les « Services Techniques », Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 8 août 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

**Xavier Bonnet**

Maire

**Décision transmise à la Préfecture**

le **10 AOUT 2023**

et affichée

le **10 AOUT 2023**

